

Label « Ma commune / Mon interco aime lire et faire lire »

Le label « Ma commune / Mon interco aime lire et faire lire », créé par l'association Lire et faire lire en partenariat avec l'AMF, valorise l'action locale en faveur de la lecture.

Son objectif est d'inciter les communes et intercommunalités à s'engager dans cette cause pour permettre à tous les enfants de découvrir le plaisir de la lecture.

Les candidatures sont ouvertes sur le site www.macommunelireetfairelire.fr ou www.monintercoaimelireetfairelire.fr jusqu'au 15 juin de chaque année.

Vous trouverez en **annexe 1** les critères du label ainsi que les contacts.